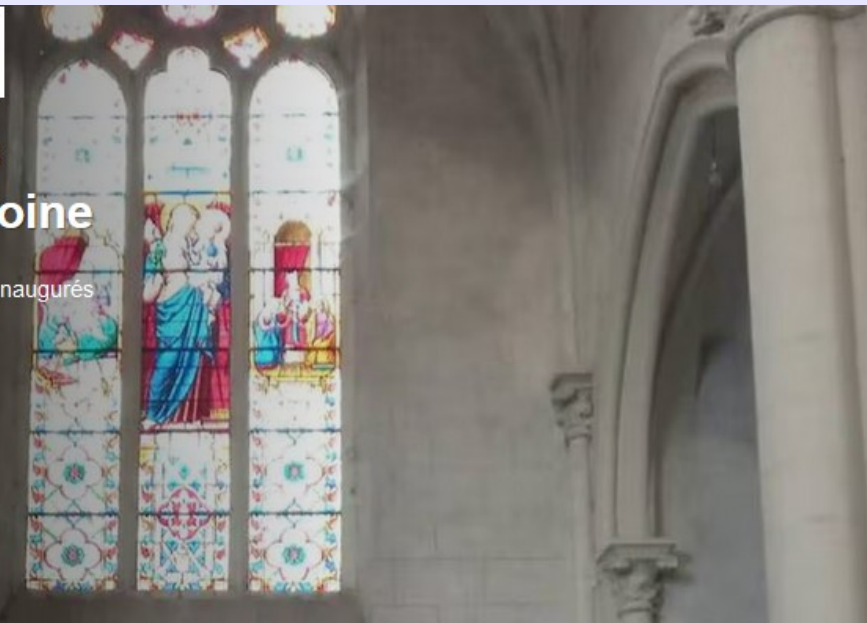


Genneton. Les habitants mobilisés pour le patrimoine

Les vitraux de l'église de Genneton, restaurés, ont été inaugurés samedi 11 janvier.



Le Courrier de l'Ouest 08h00

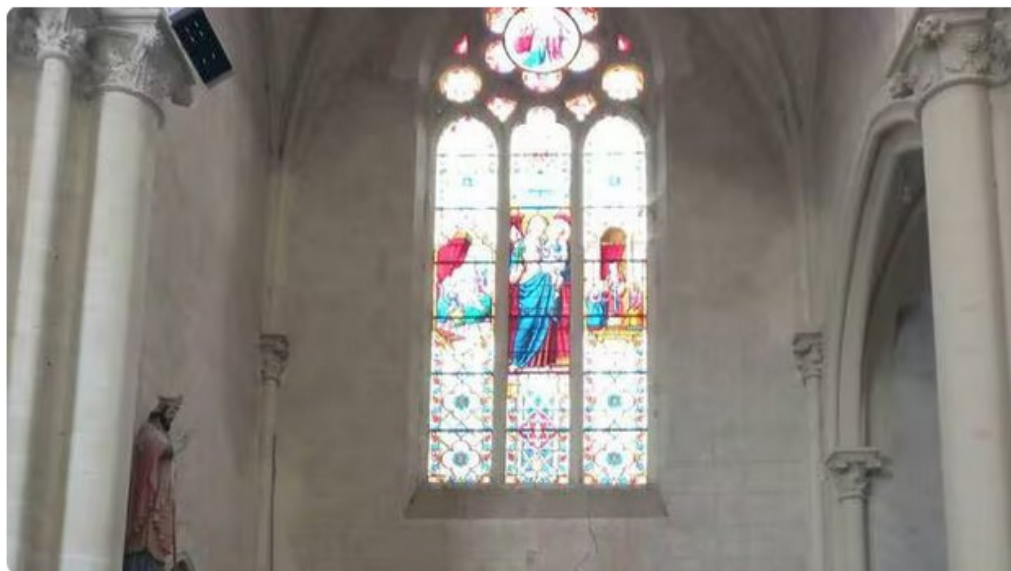
Genneton. Les habitants mobilisés pour le patrimoine

Les vitraux de l'église de Genneton, restaurés, ont été inaugurés samedi 11 janvier.

Le Courrier de l'Ouest

Modifié le 18/01/2025 à 08h00

Publié le 17/01/2025 à 05h00



La municipalité et les habitants de Genneton se sont mobilisés pour restaurer les vitraux, dont celui-ci, qui a été repiqué, et ainsi sauvegarder leur église. | CO

L'église de Genneton, placée sous le patronage de saint Hilaire, est de style néogothique. Elle a été entièrement reconstruite à partir de 1860. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1878 et l'église ne sera consacrée que le 6 mai 1878 par Mgr Pie, évêque de Poitiers. La façade de l'édifice qui présente une réelle recherche est surmontée d'un clocher en pierre. Le bâtiment possède de très beaux vitraux, notamment dans le chœur et le transept.

De généreux donateurs

Samedi 11 janvier, avant les vœux de la municipalité programmés à 11 heures, de nombreux habitants, la communauté paroissiale, Serge Rousseau, représentant du patrimoine et le conseil municipal se sont réunis à l'église pour inaugurer les vitraux réparés cette année.

En 2024, la commune avait ouvert une souscription de 9 900 € auprès de la Fondation du patrimoine pour trois vitraux endommagés. Une association, L'Église de Genneton rénov, a été créée à la même époque pour récupérer des fonds en complément.

Entre-temps, un vitrail a dû être refait entièrement, augmentant la note de 4 000 € « Nous avons reçu 3 910 € de 20 généreux donateurs. Le patrimoine a donné une subvention de 833 €. À ce total de 4 743 €, Église de Genneton rénov a ajouté 2 000 € », précise Claudine Martin, adjointe à la mairie de Genneton.

Des travaux à venir

Serge Rousseau et Claudine Martin ont expliqué les travaux effectués et répondu aux nombreuses questions concernant l'histoire de l'église et son avenir. « Cette année, une étude a été effectuée par un architecte du patrimoine afin d'envisager les travaux à venir. Une première tranche concernera le clocher avec sa façade », souligne Claudine Martin. Il a été convenu que dès que la feuille de route et le financement seraient définis, un appel à la Fondation du patrimoine pour une nouvelle souscription serait lancé. Quant à l'association Église de Genneton rénov, elle continuera ses actions.